

Reporterre

le quotidien de l'écologie

« Le gouvernement veut sauver l'économie avant les gens »

20 mars 2020 / Entretien avec [Éric Beynel](#)



Le projet de loi d'urgence sanitaire a été présenté en Conseil des ministres mercredi 18 mars. Ce texte prévoit « un accroissement exorbitant des pouvoirs » d'un gouvernement, qui agit « surtout à sauver le capitalisme », selon le syndicaliste [Éric Beynel](#).

Éric Beynel est porte-parole de l'Union syndicale Solidaire. Fondée en 2003, cette union syndicale interprofessionnelle est composée de fédérations, de syndicats nationaux et d'unions locales et régionales. Elle a comme « leitmotiv la transformation sociale ou la mise à bas du capitalisme ».

Reporterre — Que pensez-vous du projet de loi d'urgence sanitaire élaboré par le gouvernement ?

Éric Beynel — Il prévoit un accroissement exorbitant des pouvoirs d'un gouvernement qui nous a appris dans le passé récent qu'il bafouait allègrement les libertés, comme celles de manifester, de se réunir ou de circuler librement. Donc, on n'est pas rassuré quand il s'arroge des pouvoirs supplémentaires, comme celui de modifier les règles de la santé du travail.

Tel qu'il est écrit, ce texte est une atteinte aux libertés individuelles et une restriction du droit du travail. Le problème est qu'on ne voit pas où sont les contre-pouvoirs car la vie démocratique est à l'arrêt depuis une semaine. Les décisions doivent être prises de manière plus équilibrée, sans autoritarisme : tout le monde sait ce qu'il doit faire pour gérer la crise. Il faut de la transparence sur les faits et de la cohérence sur les actes.

Le texte prévoit des dérogations au droit du travail notamment pour des entreprises essentielles. De l'autre côté, l'interdiction des licenciements n'a pas été retenue. Protège-t-on plus les employeurs que les salariés dans cette crise ?

J'ai l'impression que oui. Quand les salariés sont sur leur lieu de travail, ils le sont dans le cadre d'un contrat de travail. L'employeur est le seul responsable de la santé et de la sécurité des salariés. Il n'est pas normal que la majorité des dispositifs de sécurité soit à la charge des salariés et non des employeurs. Partout où les travailleurs veulent se protéger, patrons et ministres se mettent en travers de leur route. Il faut pouvoir cesser le travail là où il n'est pas indispensable.

Mais, quelles sont les entreprises essentielles ? Il faut se réunir collectivement pour définir ce qu'est une entreprise indispensable et ne pas laisser ces décisions entre les mains du seul gouvernement. Est-ce qu'on a besoin de construire des bateaux, des voitures, des avions ? On a besoin des gens qui travaillent dans le logement, dans la production alimentaire et dans la

santé. Tous les autres doivent rester chez eux. L'économie doit être au service de tout le monde et pas de quelques-uns. Pour le gouvernement, il s'agit surtout de sauver le capitalisme.

Bruno Lemaire, le ministre de l'Économie, a appelé les salariés des secteurs essentiels « à se rendre sur leurs lieux de travail » pour garantir la « sécurité économique du pays ». Fait-il passer la santé économique avant celles des individus ?

Oui. On appelle les salariés à ne pas sortir mais on leur demande d'aller travailler. On leur dit tout et son contraire. Tout le monde est prêt à entendre qu'il faut rester chez soi. Mais celles et ceux qui continuent à se déplacer le font pour aller travailler. Et dans 80 % des cas, ce ne sont pas des emplois indispensables. L'exemple le plus criant est celui d'Amazon. Mais il n'est pas le seul à continuer à fonctionner : on fabrique des chaussures alors que tous les cordonniers sont fermés ; dans le BTP, on demande aux ouvriers d'aller sur les chantiers...

Le droit de retrait est la seule chose qui reste entre les mains des travailleurs. Que des membres du gouvernement tentent de dissuader les salariés de faire usage de ce droit est scandaleux. C'est aux juges de dire quand on peut utiliser le droit de retrait. Cela s'appelle la séparation des pouvoirs. Dans la plupart des situations, le droit de retrait est totalement légitime.

De nombreux employés font valoir ce droit, s'estimant mal protégés par leurs employeurs. Les entreprises sont-elles irresponsables face à l'épidémie ?

On n'a jamais connu un recours si massif au droit de retrait. Seuls les travailleurs indispensables devraient être au travail. Il y a de trop nombreux cas où des employés ont été forcés de se rendre sur leur lieu de travail alors qu'ils n'exercent pas dans des secteurs d'activités essentiels. C'est par exemple le cas des Chantiers de l'Atlantique, à Saint-Nazaire, ou dans le secteur automobile. Chez Renault, une protestation très forte a permis l'arrêt de la production. Pareil pour Michelin, qui a finalement fait fermer la majorité de ses sites de production, mais pas tous. Le dernier exemple en date est celui d'un centre d'appel d'Orange, où les salariés doivent travailler à moins d'un mètre les uns des autres et où ils n'ont visiblement pas le sentiment de faire un travail indispensable. On les met en danger, pour rien. Nous avons d'ailleurs lancé une pétition pour la fermeture de tous les centres d'appels non indispensables. L'économie n'est qu'un outil, il faut sauver les gens. Mais le gouvernement fait le jeu inverse et demande à sauver l'économie.



Cette période d'épidémie est-elle révélatrice d'inégalités au travail ?

Oui, des inégalités de place et des inégalités de genre. Aujourd'hui, la grande majorité des métiers encore en activité concernent des femmes qui n'ont pas la possibilité de télétravailler, comme dans la santé. L'inégalité est donc d'abord de genre. Mais elle est aussi de place : faire du télétravail quand on est chauffagiste ou ouvrier sur une chaîne d'usine est impossible. Le recours à l'inspection du travail est aussi plus difficile car les inspecteurs télétravaillent eux aussi. Il est devenu compliqué de faire reconnaître ses droits en urgence, d'autant plus que les tribunaux sont suspendus.

Que révèle la crise sur l'état du service public de santé ?

Le personnel hospitalier alerte sur sa situation depuis des mois. Si le gouvernement avait répondu à ses revendications, on serait aujourd'hui dans une situation moins grave. Avec plus de lits et des salaires à la hauteur de ce que font ces gens en première ligne. Une fois de plus, ils vont devoir aller au front et se démener pendant des semaines, beaucoup vont se sacrifier.

De ce fait, n'est-on pas en train de redécouvrir les vertus du rôle de l'État ?

Pas tant du rôle de l'État que de celui des services publics et de ceux qui font tourner le monde. Ceux qui sont indispensables, dans les crises ou les grèves, ce sont ceux qui nous permettent d'avoir du papier toilette et des pâtes. C'est pareil pour les soins : nous prenons conscience du rôle irremplaçable de ces personnels de santé. Pour l'instant, l'État n'est pas à la hauteur. Ce gouvernement avait trois mois pour préparer la crise et il n'a même pas anticipé la production de masques et des gels. Pourquoi cette mesure de prévention primaire n'a-t-elle pas été prise ? Il fallait appliquer le principe de précaution. Il est important de se réapproprier collectivement les prises de décisions, dans l'intérêt de tous et toutes.

- *Propos recueillis par Guillaume de Maisoncelle*
-

Source : Guillaume de Maisoncelle pour *Reporterre*

Photos : © NnoMan

. chapô : le 17 mars, à Paris.

. bâtiment : [Wikipedia](#) (Fandepanda/CC BY-SA 4.0)

- Emplacement : [Accueil](#) > [Editorial](#) > [Entretien](#) >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/Le-gouvernement-veut-sauver-l-economie-avant-les-gens>